

YAHOUÉDEOU LANCE LES PRÉPARATIFS DANS LES 12 DÉPARTEMENTS

Le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier Yahouédéou, a engagé une tournée nationale le mardi 13 octobre 2026. Cette initiative s'inscrit dans le processus préparatoire à la mise en place des pôles de développement territorial, une réforme destinée à renforcer l'organisation et la dynamique de développement des territoires.



Bio Tchané clôt une session dominée par les enjeux du budget 2027

Les députés attendus au Parlement le 21 octobre



Serge Sewa appelle la jeunesse à l'innovation et à l'engagement pour transformer le Bénin

École Supérieure (ES)-LA PRATIQUE
L'université de l'entrepreneur

AGRONOMIE
Sciences et Techniques de Production Végétale
Production et Gestion des Ressources Animales
Gestion des Exploitations Agricoles

GÉNIE CIVIL
Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
Assainissement & Voies Réseaux Divers

Forme aujourd'hui l'entrepreneur de demain !

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40 | **WhatsApp : 01 63 63 04 04** | **Mail : eslapratique2026@gmail.com**

Nous sommes à **Zogbodomey**, non loin de l'usine de Fludor !

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN / SESSION BUDGÉTAIRE

Les députés attendus au Parlement le 21 octobre



Après plusieurs semaines d'intersession, les députés de la 10^e législature sont attendus au Palais des Gouverneurs, à Porto-Novo, pour l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2026. Cette rentrée parlementaire sera notamment marquée par l'examen du projet de loi de finances pour la gestion 2027.

Les vacances parlementaires tirent à leur fin. Le mercredi 21 octobre 2026 est annoncé comme une date importante dans l'agenda institutionnel, avec la reprise des activités de l'Assemblée nationale. Cette deuxième session ordinaire, communément appelée session budgétaire, doit permettre aux élus de la Nation de se pencher sur les grandes orientations financières de l'État pour l'année prochaine.

Au cœur des travaux figure l'examen du budget général de l'État, gestion 2027. Ce rendez-vous revêt un intérêt particulier puisqu'il s'agira du premier budget de l'État soumis à l'examen des députés sous la présidence de Romuald Wadagni.

Un agenda parlementaire attendu

Au-delà des questions budgétaires, cette session devrait également permettre la poursuite des travaux législatifs, l'examen des dossiers en instance et l'exercice du contrôle de l'action gouvernementale, conformément aux prérogatives constitutionnelles du Parlement.

Pour le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, et l'ensemble des députés, cette rentrée constitue une nouvelle étape dans la conduite des activités de la représentation nationale.

Les regards seront ainsi tournés vers Porto-Novo, où l'ouverture de cette session donnera le coup d'envoi de plusieurs semaines de travaux parlementaires, avec des enjeux importants pour la gestion des finances publiques et la mise en œuvre des politiques nationales.

La session budgétaire s'annonce donc comme un rendez-vous majeur de la vie institutionnelle béninoise, dans l'attente des débats et du vote du budget de l'État pour l'exercice 2027.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lembredujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lembredujour.bj, faites comme chez vous.

www.lembredujour.bj
www.lembredujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lembredujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lembredujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PÔLES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Janvier Yahouédéou lance les préparatifs dans les 12 départements



Le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier Yahouédéou, a engagé une tournée nationale le mardi 13 octobre 2026. Cette initiative s’inscrit dans le processus préparatoire à la mise en place des pôles de développement territorial, une réforme destinée à renforcer l’organisation et la dynamique de développement des territoires.

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans la

préparation de la mise en place des pôles de développement territorial. Dans cette perspective, le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier Yahouédéou, a entamé, le mardi 13 octobre 2026, une tournée nationale consacrée aux dispositions nécessaires à la concrétisation de cette réforme.

Prévue pour couvrir les douze départements du pays, cette démarche vise à apprécier les

conditions de préparation de cette nouvelle organisation territoriale. Elle doit notamment permettre de mieux cerner les besoins organisationnels et matériels indispensables à la mise en œuvre du dispositif.

Une réforme qui exige une préparation rigoureuse

La mise en place des pôles de développement territorial constitue un chantier important pour la gouvernance locale. Sa réussite repose sur une planification méthodique, une bonne coordination des acteurs concernés et la mobilisation des moyens nécessaires à son opérationnalisation.

À travers cette tournée, le ministère entend accompagner les préparatifs sur le terrain afin de favoriser une mise en œuvre cohérente de la réforme dans les différentes régions du pays.

Au-delà des dispositions administratives et logistiques, l’enjeu est de créer les conditions d’une meilleure structuration du développement territorial. Cette orientation suppose une organisation adaptée aux réalités locales et une coordination efficace des ini-

tatives de développement. Les douze départements au cœur du dispositif

L’étendue nationale de cette tournée traduit la volonté de prendre en compte l’ensemble du territoire béninois dans les préparatifs. Les échanges et les constats de terrain devraient contribuer à identifier les besoins et les ajustements nécessaires avant le déploiement effectif des pôles.

Avec cette initiative, Janvier Yahouédéou inscrit son action dans une phase préparatoire déterminante pour l’évolution de la gouvernance territoriale au Bénin. La concrétisation de cette réforme dépendra notamment de la qualité des préparatifs engagés et de la capacité des différents acteurs à accompagner sa mise en œuvre.

La tournée nationale marque ainsi le début d’une séquence de travail consacrée à la préparation opérationnelle des pôles de développement territorial, appelés à occuper une place importante dans la dynamique de développement du pays.

Emeric Joël ALLAGBE



POLITIQUE – ASSEMBLÉE NATIONALE

Wallis Zoumarou refuse son poste : démission ou nomination non concertée ?

Nommé chargé de mission du président du Parlement, le cadre du Bloc républicain décline l’offre. Les circonstances de cette décision soulèvent des interrogations sur les conditions de sa désignation.

Le refus de Wallis Mamoudou Zoumarou d’occuper les fonctions de chargé de mission auprès du président de l’Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, suscite des interrogations dans le paysage politique béninois. Son nom figure parmi les treize personnalités désignées à ce poste par une décision signée le 7 octobre 2026. Mais alors que cette nomination est désormais connue, le refus annoncé de l’intéressé pose plusieurs questions.

A-t-il véritablement démissionné ou a-t-il simplement décliné une proposition de nomination ? La nuance mérite d’être soulignée. Une démission suppose généralement que l’intéressé ait préalablement accepté une fonction ou soit déjà entré en service. En revanche, refuser un poste avant sa prise de fonction relève d’une démarche différente. En l’absence de précisions complémentaires sur les circonstances de cette décision, il convient donc de distinguer les faits établis de leur interprétation.

Le Bloc républicain l’avait-il consulté au préalable ?

Au-delà de la question du refus, une autre interrogation se pose : Wallis Zoumarou avait-il été consulté par le Bloc républicain

avant que son nom ne soit proposé pour intégrer le cabinet du président de l’Assemblée nationale ?

La désignation d’un cadre politique à une fonction institutionnelle peut soulever des questions de concertation entre les responsables du parti, les personnalités concernées et l’autorité chargée de procéder à la nomination. Dans le cas présent, rien ne permet, à ce stade, d’affirmer que Wallis Zoumarou n’avait pas été consulté, ni de conclure que son refus traduit un désaccord avec sa formation politique ou avec la présidence du Parlement.

Il reste donc à connaître les circonstances exactes dans lesquelles cette nomination a été envisagée, ainsi que les raisons ayant conduit l’intéressé à décliner l’offre.

Des éclaircissements attendus

Le refus de Wallis Zoumarou ouvre ainsi le débat sur les modalités de désignation des collaborateurs politiques au sein des institutions de la République. S’agit-il d’un choix personnel, d’une indisponibilité ou d’un désaccord sur les conditions de cette nomination ? En l’absence d’une explication publique détaillée de l’intéressé, ces différentes hypothèses ne peuvent être considérées comme des faits établis.

Une clarification de Wallis Zoumarou, ainsi que d’éventuelles

précisions des responsables du Bloc républicain, permettrait de mieux comprendre les dessous de cette affaire.

Pour l’heure, une distinction demeure essentielle : être nommé à une fonction et accepter de l’exercer sont deux choses différentes.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.

Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale, ELONA HOUSE ambitionne de ré-



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GRUPE ELECTROGENE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

pondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Les préinscriptions et réinscriptions ouvertes en ligne

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique annonce le démarrage des opérations de préinscription et de réinscription pour l'année académique 2026-2027 dans les universités publiques du Bénin. Les nouveaux bacheliers et les étudiants concernés sont invités à effectuer leurs démarches sur une plateforme numérique unique.

Les préparatifs de la rentrée universitaire 2026-2027 s'accélèrent au Bénin. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement des opérations de préinscription et de réinscription à l'intention des nouveaux bacheliers et des étudiants des universités publiques du pays.

Pour faciliter les formalités administratives, les autorités misent sur la dématérialisation des procédures. Désormais, les étudiants peuvent accéder à la plateforme numérique www.etudiant.bj, conçue pour centraliser les démarches liées à leur inscription universitaire.

Un matricule universitaire unique pour chaque étudiant

Au-delà de la simplification des formalités, cette réforme prévoit la mise en place d'un matricule universitaire unique associé au Numéro personnel d'identification (NPI). Ce disposi-

tif vise à améliorer l'identification des étudiants et à renforcer le suivi de leur parcours académique.

La centralisation des opérations sur une plateforme unique constitue ainsi une étape supplémentaire dans la modernisation de la gestion administrative de l'enseignement supérieur au Bénin.

Les étudiants invités à effectuer leurs démarches

Les nouveaux bacheliers appelés à poursuivre leurs études dans les universités publiques, tout comme les étudiants déjà inscrits, sont concernés par cette opération. Ils sont invités à se rendre sur la plateforme officielle afin de prendre connaissance des modalités applicables et d'accomplir les formalités requises.

Les dates limites, les pièces à fournir et les éventuelles étapes complémentaires doivent être vérifiées dans le communiqué officiel du ministère.

À travers cette initiative, le gouvernement entend faciliter les démarches universitaires et améliorer la gestion des données relatives aux étudiants, dans la perspective de la rentrée académique 2026-2027.

Augusta DAKPOGAN



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Cité Ministérielle-Bâtiment F
01 BP 348 Cotonou
Tél : +229 01 21 32 88 63
contact.mesrs@gouv.bj
www.enseignementsuperieur.gouv.bj

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE LA PRÉINSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION
2026-2027 DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU BÉNIN

Cotonou, 12 octobre 2026 - Une nouvelle plateforme numérique unique pour simplifier les démarches des étudiants.

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique porte à la connaissance des nouveaux bacheliers et de l'ensemble des étudiants désireux de poursuivre ou d'entreprendre des études dans les établissements publics d'enseignement supérieur que les opérations de **préinscription et de réinscription au titre de l'année académique 2026-2027 ont débuté le vendredi 9 octobre 2026.**

Cette année, les démarches s'effectuent à travers une **nouvelle plateforme numérique unique**, accessible à l'adresse : **www.etudiant.bj**.

Cette plateforme permet aux **nouveaux bacheliers d'effectuer leur préinscription en ligne** et aux **anciens étudiants déjà inscrits de procéder à leur réinscription**.

Elle est destinée aux étudiants et futurs étudiants de l'**Université d'Abomey-Calavi (UAC)**, de l'**Université de Parakou (UP)**, de l'**Université Nationale d'Agriculture (UNA)** et de l'**Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM)**.

Ainsi, qu'il s'agisse d'une première entrée à l'université ou d'une réinscription, les principales démarches sont désormais accessibles à partir d'un **point d'entrée numérique unique**.

L'une des principales innovations du nouveau dispositif réside dans la mise en place d'un **numéro matricule universitaire unique, relié au NPI de l'étudiant**.

Ce matricule a vocation à accompagner l'étudiant tout au long de son parcours dans l'enseignement supérieur, depuis son entrée à l'université jusqu'à la fin de ses études.

Cette nouvelle approche contribue à assurer une meilleure continuité, une **meilleure fiabilité et une meilleure traçabilité des informations** relatives au parcours universitaire de chaque étudiant.

La Ministre invite donc les **nouveaux bacheliers et les étudiants concernés** à effectuer leurs démarches sur : **www.etudiant.bj**.

Pour toute préoccupation ou demande d'assistance, les utilisateurs peuvent contacter le **+229 01 52 61 10 10**, par appel ou WhatsApp, ou écrire à l'adresse : **support@univservices.bj**.

CONTACTS PRESSE

Rodolphe HOUGNI : +229 01 67 16 92 61 | rodolphe.hougni@gouv.bj

Serge NONVIGNON : +229 01 48 44 11 11 | presse@presidence.bj

ACCÈS À L'ÉNERGIE AU BÉNIN

127 localités bientôt raccordées dans sept départements

Le gouvernement béninois poursuit ses efforts pour améliorer la desserte en énergie électrique sur l'ensemble du territoire national. À travers les projets d'extension et de densification du réseau, de nouvelles localités devraient bénéficier d'un meilleur accès à l'électricité, avec des retombées attendues sur les conditions de vie des populations et le développement des activités économiques.

L'accès à l'électricité demeure un enjeu majeur pour le développement économique et social du Bénin. Dans cette perspective, plusieurs initiatives sont engagées pour étendre le réseau électrique et rapprocher davantage ce service essentiel des populations, notamment dans les zones rurales et périurbaines.

L'annonce du raccordement prochain de 127 nouvelles localités réparties dans sept départements s'inscrit dans cette dynamique. Elle témoigne de la volonté de renforcer la couverture

électrique et de réduire progressivement les disparités entre les territoires en matière d'accès à l'énergie.

Au-delà de l'éclairage domestique, l'arrivée de l'électricité représente un levier important pour les activités génératrices de revenus. Les artisans, les commerçants, les petits entrepreneurs et les transformateurs de produits agricoles pourront, à terme, disposer de meilleures conditions pour développer leurs activités. Les ménages et les services de proximité devraient également profiter des améliorations apportées à la desserte électrique.

Un enjeu pour le développement local

L'extension du réseau électrique constitue également un facteur favorable à l'amélioration des services sociaux de base. Dans les localités bénéficiaires, une meilleure disponibilité de l'énergie peut faciliter le fonctionnement des

établissements scolaires, des centres de santé et des autres infrastructures communautaires.

Ces efforts s'inscrivent dans la politique nationale d'amélioration de l'accès à l'électricité, mise en œuvre notamment par la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE), à travers différents projets d'extension et de modernisation des réseaux.

La réussite de ces opérations dépendra toutefois de la réalisation effective des travaux, de la qualité des installations et de la continuité du service fourni aux usagers.

Avec ces nouvelles perspectives de raccordement, l'enjeu est de faire de l'électricité un véritable moteur de développement local et d'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Augusta DAKPOGAN

DÉSIGNATION DES CHEFS DE VILLAGE ET DE QUARTIER DE VILLE

UP-R : Joseph Djogbénou impose un quota de femmes dans les désignations



Le parti exige au moins deux femmes dans les arrondissements ordinaires et intermédiaires, et trois dans les communes à statut particulier

L'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) renforce la place des femmes dans le processus de désignation des chefs de village et de quartier de ville. À travers une nouvelle décision, le président du parti, Joseph Fifamè Djogbénou, instruit les structures concernées de prendre en compte les candidatures féminines pertinentes. Une mesure qui vise à promouvoir davantage la participation des femmes à la gouvernance locale.

La promotion du leadership féminin

s'impose désormais comme une exigence dans le processus de désignation des chefs de village et de quartier de ville au sein de l'Union Progressiste le Renouveau. Dans sa décision n°012-26/UP-R, le président du parti fixe des orientations précises pour garantir une meilleure représentation des femmes dans les propositions de désignation.

Cette décision s'appuie notamment sur les statuts du parti adoptés le 12 août 2023, ainsi que sur la directive du 10 août 2026 relative à la désignation des chefs de village et de quartier de ville. Elle fait également suite aux délibérations de la Direction exécutive nationale (DEN), réunie en session le 28 sep-

tembre 2026.

Des quotas clairement définis

Aux termes de la décision, les comités d'appui à la désignation, les bureaux de section et les membres de la Direction exécutive nationale sont tenus d'intégrer les candidatures féminines pertinentes dans leurs propositions.

Le président de l'UP-R va plus loin en faisant du respect de cette exigence une condition indispensable à la recevabilité des listes. Ainsi, aucune proposition de liste de chefs de village et de quartier de ville dans un arrondissement ne sera acceptée si elle ne respecte pas les dispositions relatives à la prise en compte des femmes.

Le texte fixe également des seuils minimaux selon le statut des arrondissements. Dans les arrondissements intermédiaires et ordinaires, le parti devra désigner au moins deux femmes. Dans les arrondissements des communes à statut particulier, ce nombre est porté à trois femmes au minimum.

Un signal en faveur de la participation des femmes

Par cette décision, Joseph Fifamè Djog-

bénou donne une orientation claire aux responsables et aux structures du parti engagés dans le processus de désignation. Au-delà des prescriptions internes, cette mesure traduit une volonté de renforcer la présence des femmes dans les instances de proximité et de leur permettre de contribuer davantage à la gestion des affaires locales.

Elle place également les structures de base face à une responsabilité précise : identifier des candidatures féminines pertinentes et veiller à leur intégration effective dans les listes proposées.

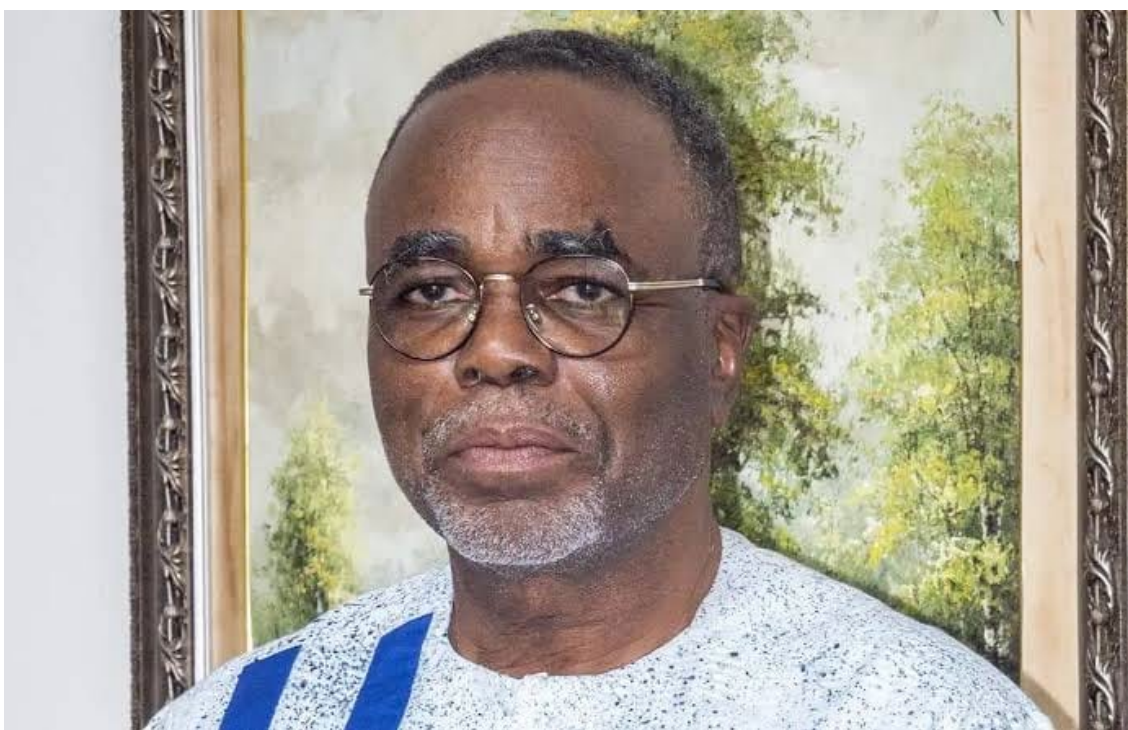
Entrée en vigueur dès sa signature, la décision devra être appliquée par toutes les structures concernées. Son respect constituera ainsi un élément déterminant dans la validation des propositions de désignation au sein de l'UP-R.

En renforçant cette exigence, le parti entend faire de la représentation féminine un critère incontournable de son processus interne de désignation des responsables locaux.

Emeric Joël ALLAGBE

MAIRIE DE COTONOU

Une nouvelle démission secoue l'administration Gnacadja



Huit jours après le départ du secrétaire exécutif, la Personne responsable des marchés publics (PRMP), Manet Floriana Gazard, aurait également démissionné. Pendant ce temps, la situation du secrétaire exécutif suppléant, Dayou Vincent, reste au centre des interrogations.

La mairie de Cotonou est confrontée

à une nouvelle secousse au sein de son administration. Selon les informations rapportées par Le Potentiel, Manet Floriana Gazard, Personne responsable des marchés publics (PRMP), aurait démissionné, huit jours seulement après le départ du secrétaire exécutif de la municipalité.

Cette succession de départs soulève

des interrogations sur le fonctionnement de l'administration municipale dirigée par Luc Gnacadja. Elle remet également au premier plan les enjeux de stabilité administrative et de continuité du service public au sein de la capitale économique du Bénin.

La succession des départs interpelle

Le départ annoncé de Manet Floriana Gazard intervient dans un contexte déjà marqué par l'absence d'installation de Dayou Vincent, présenté comme secrétaire exécutif suppléant. D'après les informations relayées, celui-ci n'aurait toujours pas été installé dans ses fonctions, conformément aux dispositions légales évoquées.

Cette situation appelle des clarifications sur les procédures administratives en cours et sur les mesures envisagées pour garantir la continuité des activités municipales.

Des clarifications attendues

Au-delà des mouvements de personnel, l'enjeu demeure celui du bon fonctionnement des services municipaux et de la poursuite des dossiers engagés. Les responsabilités liées à la commande publique, notamment, exigent une organisation administrative stable et conforme aux textes en vigueur.

Les prochaines communications des autorités municipales seront donc déterminantes pour éclairer les circonstances de cette nouvelle démission, préciser la situation du secrétaire exécutif suppléant et rassurer sur la continuité de la gouvernance locale à Cotonou.

Marie Estelle AKANNI

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Cotonou veut renforcer ses capacités avec l'appui européen



Le ministre délégué chargé de la Défense nationale, Gildas Agonkan, a échangé avec le coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme, Bartjan Wegter. Au cœur des discussions : le renforcement des moyens de défense, la prévention des menaces et le partage d'expertise.

Le Bénin entend consolider ses moyens de lutte contre le terrorisme en s'appuyant davantage sur l'expérience de ses partenaires internationaux. Cette ambition a été réaffirmée lors d'une audience tenue le mardi 13 octobre 2026 à Cotonou entre le ministre délégué chargé de la Défense nationale, Gildas Agonkan, et Bartjan Wegter, coordinateur de l'Union européenne (UE) pour la lutte contre le terrorisme.

En visite dans la sous-région ouest-africaine, le responsable européen a échangé avec les autorités béninoises sur les défis sécuritaires actuels et les perspectives d'approfondissement de la coopération entre Cotonou et Bruxelles. Cette

rencontre intervient dans un contexte où les pays du golfe de Guinée restent préoccupés par l'extension des violences armées et les risques liés aux activités des groupes terroristes.

Cotonou mise sur l'expertise européenne

Pour les autorités béninoises, le renforcement du partenariat avec l'Union européenne doit contribuer à améliorer les capacités nationales de prévention et de réaction face aux menaces asymétriques. Il s'agit notamment de tirer profit des expériences acquises, des compétences techniques et des bonnes pratiques développées par les partenaires européens.

À cette occasion, Gildas Agonkan a réaffirmé la disponibilité du Bénin à participer aux initiatives internationales de lutte contre le terrorisme. Le ministre a particulièrement insisté sur la nécessité de mieux équiper les forces engagées, d'anticiper les risques et d'apporter des réponses adaptées à l'évolution des menaces.

L'innovation dans les domaines de la défense et de la sécurité constitue également un axe important de cette démarche. Face à des adversaires dont les méthodes évoluent constamment, le développement des compétences et l'adaptation des dispositifs de protection apparaissent essentiels.

Formation et partage de renseignements au programme

Les échanges ont également porté sur les missions du coordinateur européen, notamment la coordination des initiatives antiterroristes de l'UE, la coopération avec les pays partenaires et la facilitation du partage de renseignements.

La formation, l'échange d'expériences et le renforcement de la coopération opérationnelle représentent autant de pistes susceptibles de soutenir les efforts du Bénin. La prévention des menaces émergentes, y compris celles liées au financement du terrorisme et aux activités cybercriminelles, fait aussi partie des enjeux abordés.

Pour Cotonou, l'intérêt de cette collaboration réside dans la possibilité de consolider les compétences nationales tout en améliorant la coordination avec les partenaires engagés dans la sécurité régionale.

Un enjeu qui dépasse les frontières nationales

La lutte contre le terrorisme constitue un défi collectif pour les États d'Afrique de l'Ouest. La progression de l'insécurité dans certaines zones du Sahel renforce la nécessité d'une coopération plus étroite entre les pays concernés et leurs partenaires internationaux.

Dans cette perspective, le Bénin entend poursuivre les efforts visant à préserver son intégrité territoriale, à protéger les populations et à contribuer à la stabilité de la sous-région.

La rencontre entre Gildas Agonkan et Bartjan Wegter traduit ainsi la volonté de maintenir un dialogue sécuritaire soutenu entre le Bénin et l'Union européenne. Le défi sera désormais de concrétiser les pistes évoquées en actions adaptées aux besoins du pays et aux réalités du terrain.

Emeric Joël ALLAGBE

ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DU GÉNÉRAL MATHIEU KÉRÉKOU

11 ans après sa disparition, le souvenir du « Caméléon » reste vivace

Le Bénin se souvient de l'ancien président Mathieu Kérékou, décédé le 14 octobre 2015. Onze ans après sa disparition, sa mémoire demeure associée à plusieurs étapes majeures de l'histoire politique nationale, notamment les événements des 26 octobre 1972, 16 janvier 1977 et 28 février 1990.

Ce mercredi 14 octobre 2026 marque le onzième anniversaire du rappel à Dieu du général Mathieu Kérékou, ancien président de la République du Bénin. Une date de recueillement pour ses anciens compagnons de lutte, ses admirateurs et tous ceux qui gardent le souvenir de celui qui a profondément marqué l'histoire politique du pays.

Surnommé le « Caméléon », Mathieu Kérékou a dirigé le Bénin pendant plusieurs années, à travers des périodes politiques distinctes. Son parcours reste notamment lié au coup d'État du 26 octobre 1972, à la tentative de coup d'État du 16 janvier 1977 et à la Conférence nationale des forces vives de février 1990, qui a ouvert la voie au renouveau démocratique.

Au-delà des divergences d'appréciation sur son héritage politique, la figure de Mathieu Kérékou occupe une place importante dans la mémoire collective béninoise. Son parcours rappelle les transformations profondes qu'a connues le pays au cours des dernières décennies.

En ce jour anniversaire, ses anciens camarades de lutte et tous ceux qui lui sont attachés sont invités à avoir une pieuse pensée pour lui dans leurs prières, afin que son âme repose en paix.

Onze ans après son départ, le souvenir du général Mathieu Kérékou demeure présent dans l'histoire du Bénin.

Paix éternelle à son âme !

Augusta DAKPOGAN



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Les résidences
FENOU
Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
RETROUVEZ LA CHALEUR D'UN FOYER !

Chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain.
L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU

Profitez d'un séjour sans interruption grâce à notre groupe électrogène qui assure votre confort en toutes circonstances !

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'héberge-

ment alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces

résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

SOMMET DE LA JEUNESSE BÉNINOISE, 2E ÉDITION

Serge Sewa appelle la jeunesse à l'innovation et à l'engagement pour transformer le Bénin



Réunis à Cotonou autour du thème « Jeunesse béninoise, nous passons à l'action », des jeunes venus des douze départements du Bénin et de la diaspora prennent part à deux jours d'échanges, d'innovation et de réflexion sur les défis du développement national. À l'ouverture de cette deuxième édition, le président du comité d'organisation, Serge Sewa, a insisté sur la nécessité de traduire les ambitions de la jeunesse en initiatives concrètes. La vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata, a également réaffirmé la place centrale des jeunes dans la construction de l'avenir du pays.

La jeunesse béninoise donne rendez-vous à l'action. Ce mercredi 14 octobre 2026, la salle rouge du Palais des Congrès de Cotonou a accueilli le lancement officiel de la deuxième édition du Sommet de la Jeunesse Béninoise. Cette rencontre, qui rassemble des jeunes issus de toutes les régions du pays ainsi que de la diaspora, a connu la participation de la vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata, de plusieurs personnalités politiques et administratives et de partenaires techniques et financiers.

Pendant deux jours, les participants sont appelés à dialoguer, à partager leurs expériences et à explorer des pistes de solutions susceptibles de contribuer au développement durable du Bénin. Pour Serge Sewa, président du comité d'organisation, cette deuxième édition porte une ambition particulière : faire en sorte que la voix des jeunes se traduise davantage en propositions pertinentes, en engagements mesurables et en actions concrètes.

Au-delà d'un simple cadre de discussion, le sommet entend ainsi s'inscrire dans la durée, en favorisant la concertation, la formulation de propositions et le suivi des engagements pris en faveur de la jeunesse.

Cinq chantiers prioritaires pour une jeunesse engagée

Pour donner corps à cette ambition, cinq grands chantiers ont été identifiés. Le premier concerne la gouvernance, la paix, l'engagement ci-

vique et le leadership national. Le deuxième porte sur l'éducation, le développement des compétences, la science, le numérique et les métiers du futur.

Le troisième axe est consacré à l'emploi, à l'entrepreneuriat, à la production et à la transformation locale. Le quatrième met en avant la culture, le patrimoine, le tourisme, les industries créatives et le sport. Enfin, le cinquième chantier regroupe les questions relatives à la santé, à l'inclusion, à l'environnement, au développement des territoires et à l'ouverture sur le monde.

À travers ces cinq domaines d'intervention, les organisateurs entendent encourager une participation plus active des jeunes aux politiques et aux initiatives qui façonnent l'avenir du pays.

Les Kondo Teams et les Kondo Youth Innovation Awards pour passer à l'action

La mise en œuvre de cette vision repose également sur des mécanismes destinés à mobiliser les jeunes et à encourager leur créativité. Serge Sewa a notamment présenté les Kondo Teams, conçues comme un dispositif national de mobilisation citoyenne visant à favoriser l'engagement des jeunes autour d'initiatives concrètes.

Dans la même dynamique, les Kondo Youth Innovation Awards ont été lancés pour promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat et l'émergence de solutions portées par les jeunes Béninois.

À l'issue de la présélection, douze candidats, représentant chacun l'un des douze départements du Bénin, ont été retenus. Ils auront l'occasion de présenter leurs projets devant un jury qualifié dans le cadre du sommet.

Pour les initiateurs, cette compétition ne se limite pas à la désignation de la meilleure initiative. Elle ambitionne également de mettre en lumière les talents, de valoriser les porteurs de projets et de favoriser le développement de solutions susceptibles de répondre aux besoins des communautés.

Des partenaires mobilisés aux côtés de la jeunesse

La tenue de cette deuxième édition bénéficie de l'accompagnement de plusieurs partenaires. Serge Sewa a exprimé sa reconnaissance au gouvernement béninois, à l'Union européenne, à Luxembourg Aid & Development, à Porteo BTP, à Force N, à la Fondation Friedrich Ebert, à Simplon Bénin, à IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale, à la CEDEAO ainsi qu'à l'Académie des mathématiques appliquées.

Il a salué leur confiance et leur contribution à cette initiative qui entend renforcer la participation des jeunes aux dynamiques de transformation du Bénin.

Présent à la cérémonie d'ouverture, l'ambassadeur de l'Union européenne au Bénin, Son Excellence Stéphane Mund, s'est réjoui de la volonté affichée par la jeunesse béninoise de passer des discours aux réalisations. Il a également réaffirmé l'engagement des partenaires à accompagner les initiatives en faveur des jeunes, avec l'ambition de produire des résultats concrets et bénéfiques pour cette catégorie de la population.

Mariam Chabi Talata réaffirme le rôle central de la jeunesse

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par l'intervention de la vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata, invitée par les organisateurs. Dans son adresse aux participants, elle a rappelé que la jeunesse ne représente pas seulement l'avenir du Bénin, mais constitue aussi une composante essentielle de son présent.

Insistant sur la nécessité d'associer pleinement les jeunes aux décisions et aux initiatives de développement, elle a déclaré : « La jeunesse doit être impliquée et doit participer à la construction du futur désirable pour le Bénin, dans tous les secteurs, toutes les dimensions de la vie. »

La vice-présidente a ensuite appelé à l'émergence d'une jeunesse ambitieuse, déterminée et soucieuse de contribuer au progrès national. « Le Bénin a besoin d'une jeunesse fière, ambitieuse, résolue, déterminée, soucieuse d'émouvoir en faisant mieux ou plus que ses devanciers », a-t-elle affirmé.

Elle a, par ailleurs, invité les jeunes à saisir les opportunités qui s'offrent à eux et à les transformer en leviers de progrès social. Elle a notamment mis l'accent sur le dialogue intergénérationnel, l'égalité des genres, l'inclusion, la cohésion sociale, la paix et la dignité.

Pour conclure, Mariam Chabi Talata a formulé le vœu que les échanges et les réflexions issus de ce sommet débouchent sur des résultats tangibles, utiles à la jeunesse, au Bénin, à l'Afrique et au monde.

De la réflexion aux réalisations concrètes

Avec cette deuxième édition du Sommet de la Jeunesse Béninoise, les organisateurs entendent franchir une nouvelle étape dans la mobilisation des jeunes autour des enjeux de développement. Entre les cinq chantiers prioritaires, les mécanismes d'engagement citoyen et les initiatives de promotion de l'innovation, l'enjeu est désormais de transformer les idées en projets et les engagements en résultats.

La réussite de cette rencontre se mesurera ainsi à sa capacité à faire émerger des solutions durables, à accompagner les initiatives des jeunes et à renforcer leur contribution à la transformation du Bénin.

Fernandez SOWANOU

FRONTIÈRE SUD-OUEST

Quatre saisies majeures réalisées par les douanes à Hounsahoué en 45 jours

862 000 comprimés de produits pharmaceutiques illicites et 640 boulettes de produits stupéfiants interceptés entre août et septembre 2026. La Brigade des douanes de Hounsahoué intensifie ses contrôles contre les réseaux de trafic opérant sur cet axe frontalier, notamment à bord des véhicules en provenance du Togo.

La lutte contre les trafics illicites se poursuit avec détermination aux frontières du Bénin. Entre le 8 août et le 24 septembre 2026, la Brigade des douanes de Hounsahoué a enregistré quatre importantes opérations de saisie. Ces interventions ont permis de mettre la main sur des quantités considérables de produits pharmaceutiques illicites et de substances présumées stupéfiantes, révélant la persistance des circuits clandestins de transport de marchandises.

Des cargaisons interceptées en quatre opérations

Les différentes interventions menées par les agents des douanes témoignent de la vigilance déployée sur le terrain. La première opération, réalisée le 8 août 2026, a permis de découvrir 431 sachets de produits pharmaceutiques, contenant au total 862 000 comprimés de diazépém-5. La cargaison, pesant 208 kilogrammes, était transportée dans deux sacs à bord d'un autobus de transport en commun.

Le 5 septembre, les agents ont intercepté environ 28 kilogrammes de produits assimilés à du chanvre indien, dissimulés dans deux sacs à bord d'un autre bus.

Quelques jours plus tard, le 14 septembre, une nouvelle opération a permis de découvrir près de 300 kilogrammes de produits de même nature dans un minibus affecté au transport de marchandises en provenance du Togo. Pour échapper aux contrôles, la cargaison avait été dissimulée dans un compartiment spécialement

aménagé du véhicule.

Le quatrième coup de filet est intervenu le 24 septembre. Cette fois, les douaniers ont découvert 69 kilogrammes de produits stupéfiants répartis dans quatre sacs parmi les bagages des passagers d'un autobus venant également du Togo.

Le renseignement, un levier stratégique

Ces résultats sont le fruit du travail de terrain, de la vigilance des agents et de l'exploitation du renseignement opérationnel. Les équipes du Contrôleur principal Romuald ZOCLANCLOUNON, placées sous le commandement de l'Inspecteur de deuxième classe Benjamin KOUAGOU, ont conduit ces opérations dans le cadre du dispositif de surveillance de la frontière sud-ouest.

Cette dynamique s'inscrit dans l'orientation défendue par le Directeur général des Douanes, le Colonel Raouf Maléhossou ABOUDOU, qui fait du renseignement un outil essentiel pour mieux cibler les contrôles, anticiper les tentatives de fraude et renforcer l'efficacité des interventions.

L'objectif est de ne pas se limiter aux contrôles de routine, mais de disposer d'informations permettant d'identifier les cargaisons suspectes et de neutraliser les circuits de transport illicite.

Un enjeu de sécurité et de santé publique

Au-delà des quantités saisies, ces opérations revêtent une importance particulière pour la protection des populations. La circulation de médicaments illicites expose les consommateurs à des risques sanitaires, tandis que le trafic de stupéfiants constitue une préoccu-

pation majeure en matière de sécurité publique, notamment pour la jeunesse.

Les enquêtes en cours devront contribuer à établir les responsabilités et à déterminer les éventuelles ramifications des réseaux impliqués.

À Hounsahoué, ces quatre opérations en 45 jours illustrent ainsi la pression exercée par les services douaniers sur les trafics transfrontaliers. Elles rappellent également le rôle de l'administration des douanes dans la sécurisation du territoire, la protection de la santé publique et la lutte contre les circuits commerciaux illicites.

Emeric Joël ALLAGBE



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RENTRÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

ES LA PRATIQUE DE ZOGBODOMEY : UN APPEL AUX BACHELIERS POUR UNE FORMATION TOURNÉE VERS L'EMPLOI

Sciences agronomiques, génie civil, travaux pratiques et professionnalisation : l'École Supérieure La Pratique ouvre ses portes aux nouveaux bacheliers et aux professionnels désireux de renforcer leurs compétences. Pour l'année académique 2026-2027, l'établissement invite les étudiants à venir nombreux s'inscrire afin de préparer leur avenir dans un cadre privilégiant l'apprentissage par l'action.

À l'heure où l'insertion professionnelle constitue une préoccupation majeure pour les jeunes diplômés, le choix d'une formation adaptée aux exigences du marché du travail représente une étape déterminante. À Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'École Supérieure La Pratique entend apporter sa contribution à la formation d'une nouvelle génération de techniciens et de professionnels qualifiés. À l'occasion de la rentrée académique 2026-2027, l'établissement lance un appel aux bacheliers, aux nouveaux étudiants et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles compétences : venir découvrir ses filières et accomplir les formalités d'inscription.

Une pédagogie qui privilégie l'apprentissage par l'action

« À l'École Supérieure La Pratique, les compétences se construisent par l'action ». Cette devise traduit l'orientation pédagogique que revendique l'établissement. L'objectif est de permettre aux apprenants de ne pas se limiter aux connaissances théoriques, mais de les compléter par des exercices pratiques, des expérimentations et des activités en lien avec leur domaine de formation.

Cette approche se révèle particulièrement importante dans les secteurs techniques, où la maîtrise des outils, des méthodes de travail et des réalités du terrain constitue un atout pour l'exercice d'un métier. En mettant l'accent sur la pratique, l'ES La Pratique entend accompagner ses étudiants vers une meilleure préparation aux défis du monde professionnel.

Des filières porteuses en sciences agronomiques et en génie civil

Pour la rentrée 2026-2027, l'établissement propose plusieurs parcours de formation dans deux grands domaines : les sciences agronomiques et le génie civil.

En sciences agronomiques, les candidats peuvent notamment s'orienter vers les filières suivantes :

- * Sciences et Techniques de Production Végétale ;
- * Production et Gestion des Ressources Animales ;
- * Gestion des Exploitations Rurales et Agricoles.

Ces formations s'adressent notamment aux titulaires des baccalauréats C et D, ainsi qu'aux candidats titulaires du DEAT, selon les conditions d'admission propres à chaque filière.

Dans le domaine du génie civil, plusieurs spécialités sont également proposées, notamment :

- * Bâtiment, Travaux publics et Béton armé ;
- * Topographie et Dessin-Projet de Bâtiment ;
- * Assainissement général et Voiries et Réseaux divers (VRD).

Les titulaires des baccalauréats C, D et F ainsi que du DIT peuvent être concernés, en fonction de la filière choisie et des critères d'admission applicables.

À travers ces différents parcours, l'école offre

aux candidats la possibilité de s'orienter vers des secteurs essentiels au développement économique, à la modernisation des infrastructures et à la valorisation du potentiel agricole.

Une ferme de plus de 50 hectares au service de la formation

L'un des atouts mis en avant par l'ES La Pratique réside dans ses infrastructures consacrées à l'apprentissage pratique. L'établissement dispose notamment d'une ferme agricole de plus de 50 hectares destinée aux expérimentations et aux activités de formation.

À cela s'ajoutent un laboratoire présenté comme moderne et équipé, ainsi que des salles de cours spacieuses. Ces installations ont vocation à favoriser l'acquisition progressive des connaissances et la mise en application des enseignements reçus.

Pour les étudiants en sciences agronomiques, les activités pratiques constituent une occasion de se familiariser avec les réalités de la production agricole et de la gestion des exploitations. Dans les filières du génie civil, l'apprentissage technique vise également à rapprocher les connaissances académiques des exigences des métiers concernés.

Un établissement qui met en avant sa reconnaissance officielle

L'École Supérieure La Pratique indique être reconnue et agréée par l'État béninois. Selon les informations communiquées par l'établissement, elle figure dans le Guide d'orientation des bacheliers 2026-2027 du ministère compétent, à la page 95, sous le numéro 32.

L'école annonce des formations conduisant à des diplômes d'État, avec des parcours de Licence et de Master, ainsi que des possibilités de recyclage destinées aux personnes souhaitant actualiser ou renforcer leurs connaissances.

Les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration pour obtenir des précisions sur les filières ouvertes, les conditions d'accès, les diplômes préparés et les modalités de validation des formations.

Des services pour accompagner les étudiants

Consciente des besoins des apprenants tout au long de leur parcours universitaire, l'ES La Pratique met également en avant plusieurs services et commodités. L'établissement annonce notamment des infrastructures sportives, un restaurant et une infirmerie.

Des chambres à coûts abordables sont proposées aux alentours de l'école, tandis qu'une Maison de l'Étudiant est annoncée en cours de réalisation.

L'établissement fait également état de partenariats nationaux et internationaux destinés à favoriser les possibilités de stages, de placement en entreprise et d'auto-emploi. Des bourses sont par ailleurs annoncées pour contribuer à alléger les charges liées aux études, sous réserve des conditions applicables.

Inscriptions : les futurs étudiants invités à se rapprocher de l'administration

Pour constituer leur dossier d'admission, les candidats doivent notamment prévoir un formulaire de demande de formation, les copies légalisées des diplômes ou attestations requis, un acte



NOUVELLE RENTRÉE 2026-2027

INSCRIPTION DÉJÀ OUVERTE

ÉCOLE SUPÉRIEURE LA PRATIQUE

L'UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRENEUR

Arrêté 2022 N°0268/MESRS/DC/SGM/DGES/CTJ/CJ/SA/017SGG22

LES DOMAINES ET FILIÈRES DISPONIBLES

AGRONOMIE

- ✓ Sciences et Techniques de Production Végétale
- ✓ Production et Gestion des Ressources Animales
- ✓ Gestion des Exploitations Agricoles

GÉNIE CIVIL

- ✓ Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
- ✓ Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
- ✓ Assainissement & Voies Réseaux Divers

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : 01 63 63 04 04

Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à Zogbodomey, non loin de l'usine de Fludor

de naissance sécurisé, une copie du Certificat d'identification personnelle (CIP), une lettre de recommandation ou d'engagement des parents ou tuteurs et deux photos d'identité.

Pour l'admission en Master, le diplôme de Licence professionnelle dans la filière concernée est requis.

Les frais d'inscription annoncés sont de 25 000 FCFA pour la Licence et de 50 000 FCFA pour le Master. Les frais de formation sont répartis en plusieurs tranches, selon les modalités communiquées par l'établissement.

Les candidats sont toutefois invités à prendre contact avec les services administratifs pour obtenir la liste complète des pièces à fournir, les conditions financières détaillées et les éventuelles dispositions particulières à leur filière.

Un appel pressant aux bacheliers et aux futurs professionnels

À l'occasion de cette rentrée académique 2026-2027, l'École Supérieure La Pratique invite les nouveaux bacheliers, les étudiants en quête d'une orientation et les professionnels désireux de poursuivre leur formation à saisir cette opportunité.

Les futurs étudiants sont appelés à venir mas-

sivement se renseigner et s'inscrire, dans les filières correspondant à leurs ambitions et à leurs aptitudes. Pour les jeunes qui souhaitent transformer leurs connaissances en compétences concrètes, le choix d'un parcours professionnalisant peut constituer un levier important dans la préparation de leur avenir.

Située à Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'ES La Pratique se tient à la disposition des candidats pour les accompagner dans leurs démarches d'orientation et d'admission.

ES LA PRATIQUE : LES CONTACTS UTILES

Adresse : Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR.

Téléphones : 01 63 63 04 04 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : +229 01 56 90 00 00

E-mail : eslapratique2026@gmail.com

Rentrée académique 2026-2027 : futurs étudiants, prenez votre avenir en main et venez nombreux vous inscrire à l'École Supérieure La Pratique !

Emeric Joël ALLAGBE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Abdoulaye Bio Tchané clôt une session dominée par les enjeux du budget 2027

Au terme de trente jours de travaux, les conseillers ont adopté plusieurs documents stratégiques, dont le rapport sur l'état économique et social du Bénin et les avis relatifs au projet de loi de finances 2027.

Le Conseil économique et social (CES) a clôturé, ce mercredi 14 octobre 2026, les travaux de sa deuxième session ordinaire de l'année. À l'occasion de la cérémonie de clôture, son président, Abdoulaye Bio Tchané, a salué l'engagement des conseillers et présenté les principales conclusions d'une session ouverte le 15 septembre dernier.

Plusieurs dossiers majeurs examinés

Pendant trente jours, les membres du CES ont examiné plusieurs dossiers relatifs au fonctionnement de l'institution et aux perspectives économiques et sociales du Bénin. Les travaux ont notamment abouti à l'approbation unanime du procès-verbal et du compte rendu de la session extraordinaire d'août 2026, ainsi qu'à l'adoption du budget de fonctionnement du Conseil pour l'exercice 2027.

Les conseillers ont également validé le rapport assorti d'avis sur le projet de loi de finances 2027. À travers cette contribution, l'institution entend apporter au Gouvernement des proposi-

tions constructives pour éclairer ses choix budgétaires et améliorer l'efficacité de l'action publique.

Autre résultat majeur : l'adoption du rapport annuel sur l'état économique et social du Bénin, dont la transmission officielle au Gouvernement a été effectuée. Prévu par les textes régissant le CES, ce document de référence permet de dresser un diagnostic de la situation nationale et de dégager des pistes de réflexion sur les défis économiques et sociaux du pays.

La synthèse des travaux réalisés par les conseils économiques et sociaux départementaux a également été présentée aux conseillers, renforçant ainsi la prise en compte des réalités territoriales dans les réflexions de l'institution.

Agriculture et pastoralisme au cœur des prochaines actions

Au-delà des dossiers budgétaires et institutionnels, le CES prépare déjà ses prochaines activités de sensibilisation. Deux textes majeurs feront l'objet de campagnes de vulgarisation dans les quatre départements du Nord-Bénin au cours du quatrième trimestre 2026.

Il s'agit de la loi n° 2022-14 portant orientation agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle,

ainsi que de la loi n° 2018-20 portant Code pastoral.

Cette initiative vise à favoriser une meilleure connaissance de ces dispositions légales par les populations concernées, notamment les acteurs des secteurs agricole et pastoral. Le Conseil entend ainsi contribuer à la diffusion des textes encadrant ces secteurs essentiels à la sécurité alimentaire, à la cohésion sociale et au développement des territoires.

De nouvelles perspectives pour le CES

Les travaux de cette deuxième session ordinaire ont également permis aux conseillers d'arrêter de nouveaux sujets d'auto-saisine et d'identifier des textes prioritaires pour les prochaines campagnes d'information et de sensibilisation.

Les échanges ont par ailleurs porté sur le bilan des tournées des conseils départementaux et les représentations internationales de l'institution. Les conseillers ont également fait le point sur la Vision Alafia 2026, qui constitue un repère stratégique pour la préparation du futur Plan 2027-2031 du CES.

Ces différentes orientations témoignent de la volonté de l'institution de consolider son rôle consultatif et prospectif, tout en renforçant son

ancrage territorial et sa contribution aux réflexions sur le développement national.

Abdoulaye Bio Tchané salue l'engagement des conseillers

Dans son discours de clôture, le président du CES a rendu hommage à la rigueur, à l'assiduité et à la qualité des contributions des conseillers. Il a salué les avancées enregistrées au cours des travaux et réaffirmé la place importante du Conseil économique et social dans l'architecture institutionnelle du Bénin.

En déclarant officiellement close cette deuxième session ordinaire de l'année 2026, Abdoulaye Bio Tchané a exprimé sa gratitude aux membres de l'institution pour leur investissement et leur engagement au service de la Nation.

Au terme de cette session, le CES entend poursuivre sa mission consultative, renforcer son rôle de prospective et contribuer, par ses avis et recommandations, à l'amélioration des politiques publiques et à une meilleure prise en compte des préoccupations économiques et sociales des populations béninoises.

Emeric Joël ALLAGBE



MENDICITÉ DES ENFANTS

Le Gouvernement veut sceller un « Pacte de Parakou »

À Parakou, les autorités nationales, locales, religieuses et traditionnelles mobilisées pour une riposte concertée contre un phénomène qui compromet les droits et l'avenir des enfants.

La lutte contre la mendicité des enfants fran-

chit une nouvelle étape au Bénin. Le mardi 13 octobre 2026, une rencontre de concertation s'est tenue à Parakou à l'initiative du ministère de la Famille et de l'Action sociale, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur et de la Sécurité publique ainsi que de la Décentralisation et de la Gouvernance lo-

cale. L'objectif est de renforcer la mobilisation des acteurs concernés et de définir des actions communes pour mieux protéger les enfants exposés à ce phénomène.

Marie Estelle AKANNI



L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)